



Message de la FERC CGT au congrès de la Fédération Nationale de la Libre Pensée (26-30 août 2019)

mercredi 4 septembre 2019, par [Bariaud](#)

Cher·es camarades,

La FERC CGT adresse un salut fraternel et chaleureux à tous·tes les congressistes de la Libre Pensée ainsi que nos meilleurs vœux pour le succès de vos travaux.

Plus que jamais, face aux menaces macronistes, la FERC CGT se tient aux côtés de la Fédération Nationale de la Libre Pensée pour la défense de la loi de 1905 de Séparation des Églises et de l'État et pour exiger l'abrogation de la loi Debré et ses succédanés qui instituent la parité entre écoles privées et écoles publiques en matière de financements publics.

La FERC CGT tient à rappeler notamment les deux premiers articles de la loi de 1905 : la liberté de conscience (art. 1) et la non-reconnaissance et le non-financement des cultes par la République (art. 2). La FERC CGT dénonce les nouvelles offensives contre la loi de 1905 menées par le gouvernement Macron-Philippe.

La FERC CGT revendique :

- la préservation du caractère laïque des formations et de leurs contenus qui doivent rester indépendants de toute pression religieuse ou confessionnelle.
- Le retour au monopole de l'État de la collation des grades et, comme conséquence, l'abrogation de l'accord Kouchner/Vatican reconnaissant les diplômes religieux et laïques des instituts catholiques (décret n° 2009-427 du 16 avril 2009).
- L'abrogation de la loi Debré sur les rapports entre l'État et les établissements d'enseignement privés (loi n° 59-1557 du 31 décembre 1959).
- L'abrogation du statut clérical d'exception d'Alsace-Moselle : la séparation effective des Églises et de l'État sur tout le territoire de la République.
- Le respect intégral des franchises universitaires et des libertés académiques et pédagogiques.

Pour la FERC CGT, les enjeux de la rentrée prochaine sont cruciaux : mobilisations et actions contre les projets de contre-réformes visant à la liquidation des conquêtes sociales de 1936 et 1945 (retraites, santé, protection sociale, baccalauréat, parcoursSup)... Mobilisations et actions contre le projet de loi Fonction publique qui a pour objectif affiché la démolition du statut général de la Fonction publique, pourtant seul garant de l'égalité d'accès de tous les citoyen·nes où qu'ils et elles se trouvent ; mobilisations et actions pour la défense de la Sécurité sociale, de tous les services publics et pour l'accès à la culture et à l'éducation pour toutes et tous, mobilisations et actions pour le respect des libertés syndicales et de l'action syndicale ; mobilisations et actions pour l'abrogation de la loi liberticide « anti-casseurs » ;

mobilisations et actions pour la défense et l'application intégrale de la loi de séparation des Églises et de l'État.

Bien fraternellement.